



ÉCOLE LE RUCHER
CONVOCATION À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
EN PRÉSENTIEL
Lundi 27 mars à 19 h

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et des présences.
3. Nomination d'un secrétaire
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Revue et adoption du procès-verbal du 30 janvier 2023
6. Questions afférentes au procès-verbal
7. Parole au public
8. Consultation par courriel : adoption

Il est demandé au CÉ d'autoriser une sortie éducative pour les élèves de 6^e année au Camp Minogami les 12 et 13 juin. Un sondage serait effectué auprès de parents pour connaître le taux de participation. Un taux de 80% de participation minimum serait visé. Un montant d'environ 110 \$ serait facturé par élèves. Ce montant inclut une somme de 50 \$ par élève défrayée par l'école à même des mesures ministérielles.

9. Projet éducatif : environnement externe et étapes à venir : information
10. Mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements pour l'année scolaire 2022-2023 : adoption
11. Traiteur scolaire : adoption
12. Consultation sur les biens et services pour l'année 2023-2024 : consultation
13. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents 2023-2024: adoption
14. Consultation des élèves : adoption
15. Plan de lutte à la violence et à l'intimidation : adoption
16. Droit de parole :
 - 16.1 à la présidente;
 - 16.2 à la représentante au Comité de parents;
 - 16.3 aux enseignantes;
 - 16.4 à la représentante du service de garde;



École Le Rucher

positivisme, ouverture, dépassement

16.5 au représentant du personnel de soutien;

16.6 à la direction

17. Varia

18. Levée de l'assemblée

Geneviève Arcand-Tourigny

Présidente

Mathieu DesNoyers

Direction